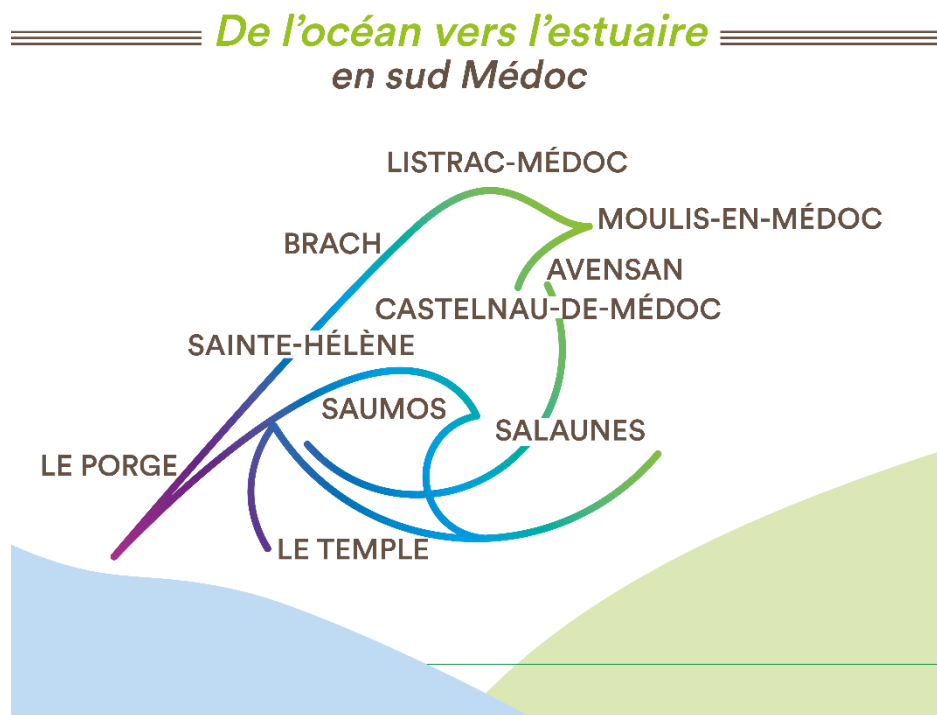


Rapport d'activité 2023

Service public de gestion des déchets



Établi conformément au décret
n°2015-1827 du 30 décembre 2015

TABLE DES MATIERES

2)	La compétence	4
3)	Les réalisations en 2023.....	4
	a) Un nouveau Marché à partir du 1er janvier 2023	4
	b) Un nouveau mode de collecte des déchets recyclables.....	4
	c) Actualisation du règlement de Redevance Spéciale	5
	d) Des nouvelles filières REP en déchetterie	6
4)	Description du service	7
	a) Organisation du service	7
	b) Moyens humains	7
5)	Le territoire.....	8
6)	La collecte en porte à porte et en apport volontaire	9
	a) Le schéma de collecte	9
	b) La livraison en régie des bacs.....	11
	c) Les filières des déchets collectés	12
	d) Les tonnages collectés.....	12
7)	Les déchetteries communautaires.....	15
	a) Gestion des accès.....	16
	b) Les filières des déchets collectés en déchetterie.....	16
	c) Les quantités de déchets collectés sur les déchetteries.....	17
	d) evolution des quantités de déchets collectés sur les déchetteries.....	18
	e) Evolution des principaux déchets collectés sur les déchetteries.....	18
	f) Fréquentation des déchetteries communautaires	19
8)	La production de déchets sur le territoire de la Médullienne	21
	a) Evolution de la production de déchets	21
	b) Comparatif par rapport aux moyennes départementales et régionales.....	21
	c) Caractérisation des emballages recyclables.....	23
	d) La valorisation des déchets ménagers et assimilés.....	24
9)	Le budget « Ordures Ménagères »	25
	a) Répartition du budget de fonctionnement	25
	b) Le coût des marchés de gestion des déchets.....	27
	c) Coûts détaillés par habitant issus de la matrice des coûts	30

d) Recettes liées à la revente des matériaux31

10) Prévention des déchets32

 a) Informer et sensibiliser au tri des biodéchets32

 b) Préparation de la distribution de composteurs32

11) Communication 34

- Annexe 1 : VEOLIA – Compte-rendu annuel d’exploitation 2023
- Annexe 2 : SCRELEC – Rapport annuel 2023
- Annexe 3 : PENA – Compte-rendu d’activité 2023
- Annexe 3 : SUEZ Organique – Bilan annuel 2023
- Annexe 4 : ECOLOGIC - Rapport Annuel 2023 Filière DEEE



2) LA COMPETENCE

La Communauté de Communes Médullienne exerce, depuis sa création en 2002, les compétences collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

3) LES REALISATIONS EN 2023

A) UN NOUVEAU MARCHÉ A PARTIR DU 1ER JANVIER 2023

Le marché de collecte, transfert/transport et de gestion des déchetteries a été attribué à VEOLIA pour une durée de 7 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2029.

Ce marché comprend :

- L'organisation, l'exécution et le suivi des différentes collectes en porte à porte en bacs roulants et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés, sur tout le territoire de la CCM ;
- Le transfert et le transport des déchets collectés vers leurs différents exutoires intégrant le gardiennage et l'entretien du quai de transfert ;
- L'exploitation des déchetteries de la CCM et le développement du réemploi ;
- La mise à disposition et l'évacuation des bennes vers les sites de traitement désignés par la CCM.

En parallèle, un marché alloti pour le traitement des déchets ménagers et assimilés collectés en porte à porte, apport volontaire et en déchetterie a été attribué à différents prestataires pour une durée de 4ans.

B) UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

LA MISE EN PLACE DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV n°2015-992) et Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC n°2020-105) ont prescrit le déploiement des extensions de consignes de tri sur le territoire national d'ici le 31 décembre 2022.

Les élus de la Communauté de Communes Médullienne ont décidé de profiter du nouveau marché de collecte effectif au 1^{er} janvier 2023 pour passer aux extensions des consignes de tri et conteneuriser le flux des déchets recyclables (emballages et papier en mélange).

NOUVELLE FRÉQUENCE DE COLLECTE

Les élus de la Communauté de Communes Médullienne ont également décidé d'opter pour une fréquence des collectes en porte à porte toutes les 2 semaines pour les Déchets Recyclables à partir du 1er avril 2023.

CONTENEURISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Afin de tenir compte de l'Extension des consignes de tri et de la fréquence de collecte, une nouvelle règle de dotation a été adoptée.

REGLES DE DOTATION POUR LES BACS DECHETS RECYCLABLES au 1er Janvier 2023	
Composition du foyer	Volume du bac (en litre)
1 personne	140 L
2 à 3 personnes	240 L
4 à 5 personnes	360 L
6 personnes et +	2 x 240 L

5 999 bacs destinés aux déchets recyclables ont été livrés en 2023 dont 5 170 par le prestataire de livraison (ELISE) durant les premiers mois de l'année.

Pour répondre à l'ensemble des demandes téléphoniques et numériques, un agent contractuel a été recruté.

C) ACTUALISATION DU REGLEMENT DE REDEVANCE SPECIALE

Afin de répondre aux obligations réglementaires, la redevance spéciale a été restructurée avec le déploiement de nouveaux services. Dorénavant, les déchets acceptés incluent les ordures ménagères résiduelles, les déchets recyclables et les biodéchets, avec des seuils de collecte saisonniers.

Le règlement de Redevance Spéciale a pour objet de définir le cadre et les conditions générales. Il détermine notamment la nature des obligations que la Communauté de Communes Médullienne et les producteurs de déchets assimilés s'engagent à respecter dans le cadre de leurs relations.

En particulier, y figure les points clés suivants :

- La Collectivité établit une convention avec chaque redevable, détaillant les conditions de service et de facturation.
- La redevance est calculée en fonction du volume des déchets, de la fréquence de collecte et de la période d'activité de l'établissement. Elle comprend un abonnement annuel et des tarifs par litre pour différents types de déchets. Des forfaits spéciaux sont appliqués pour les petits producteurs et l'entretien des points d'apport volontaire.
- Les usagers sont tenus de respecter les consignes de tri et de réduction des déchets. La non-conformité peut entraîner la résiliation de la convention et l'arrêt du service de collecte.
- La Collectivité traite les données personnelles dans le respect des lois en vigueur et informe les usagers de leurs droits concernant ces données.

D) DES NOUVELLES FILIERES REP EN DECHETTERIE

CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME ECODDS POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS D'OUTILLAGE DU PEINTRE

Les Outillages du Peintre issus de la filière Articles de Bricolage et Jardinage (ABJ) sont repris en déchetterie. Les usagers les déposent dans des caissettes qui seront préalablement installées dans le local de collecte réservé aux déchets dangereux.

CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME ECOSYSTEM POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS DES LAMPES USAGÉES

Il convient de développer en amont la collecte séparée des lampes usages pour éviter que ces produits devenus déchets ne se retrouvent en mélange dans les ordures ménagères. Pour cela, des contenants dédiés sont disponibles dans les déchetteries communautaires. Les habitants du territoire peuvent y déposer leurs lampes usagées.

CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME ECOMAISON POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN

Cette convention a pour objet la prise en charge opérationnelle des déchets des articles de bricolage et de jardin par ECOMAISON ainsi que le versement de soutiens financiers pour les tonnes de déchets d'articles de bricolage et de jardin collectées. Les articles de bricolage et de jardin sont à déposer dans la benne ECOMAISON avec le mobilier.

CONVENTION AVEC L'ECO-ORGANISME ECOMAISON POUR LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES JOUETS

Il a pour objet la prise en charge opérationnelle des déchets de jouets par ECOMAISON sur les déchetteries de la Communauté de Communes ainsi que le versement de soutiens financiers pour les tonnes de déchets de jouets collectées. Les jouets de plus de 80 cm sont à déposer, au même titre que les articles de bricolage et de jardin, dans la benne ECOMAISON avec le mobilier.



Consignes de tri de la benne ECOMAISON – Source ECOMAISON

4) DESCRIPTION DU SERVICE

A) ORGANISATION DU SERVICE

Sous la direction de Pascale GARCIA, Directrice Générale des Services, le service « Gestion et Prévention des déchets » est composé de :

- **Responsable du Service :**
 - Contrôle du prestataire, suivi règlementaires des sites (déchetteries et quai de transfert), suivi éco-organismes, suivi des indicateurs, suivi et gestion de projets, relations avec les communes ...
- **1 assistante administrative et technique**
 - Suivi du logiciel TRADIM, gestion des demandes des contenants et des réclamations, suivi des consultations d'urbanisme, suivi du prestataire de distribution des nouveaux bacs de tri ...
- **1 chargée de mission Déchets des Professionnels**
 - Suivi de la redevance spéciale pour les professionnels, Mise en place de la collecte en porte à porte des BIODECHETS pour les professionnels, suivi étude sur la tarification des professionnels
- **1 chargée de mission Prévention (Sept 2023)**
 - Préparation de la distribution des composteurs, mise en place réemploi sur la déchetterie de Castelnau ...
- **45% du temps des 3 agents du services techniques**
 - Entretien des abords des points d'apport volontaires situés sur les zones d'activité, livraison des bacs et des composteurs, mise à disposition de conteneurs pour les manifestations ...

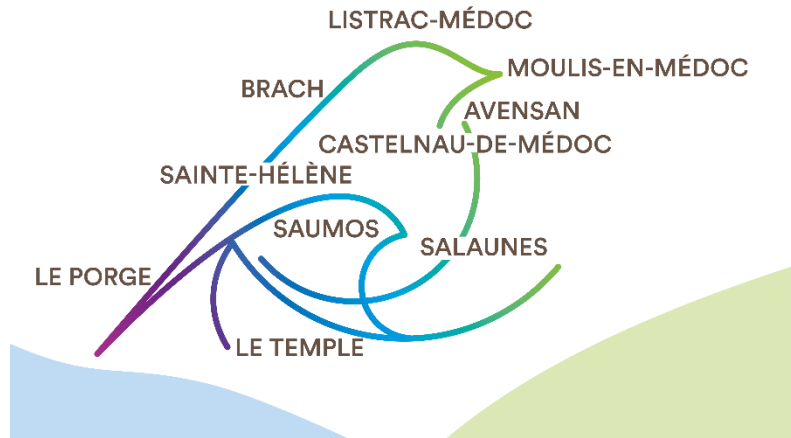
B) MOYENS HUMAINS

Poste	Observations	Statut	ETP
Responsable de service	10 jours d'arrêt	Fonctionnaire	1
Chargée de mission prévention (01/09/2023)	Arrivée en 09/2023	Contractuelle	0,33
Chargée de relation aux professionnels (80%)		Fonctionnaire	0,8
Assistante administrative (en arrêt depuis 12/2023)	41 jours d'arrêt	Fonctionnaire	1
Chargée de l'accueil et secrétariat (sur 9 mois)	26 jours d'arrêt	Contractuelle-renfort	0,75
Agents de maintenance (3 à 45%)	29 jours d'arrêt*0,45	Fonctionnaires	1,35
Total ETP sur l'année			5,23

Jours d'arrêt dans le service	90,05
Absentéisme du service	8%

5) LE TERRITOIRE

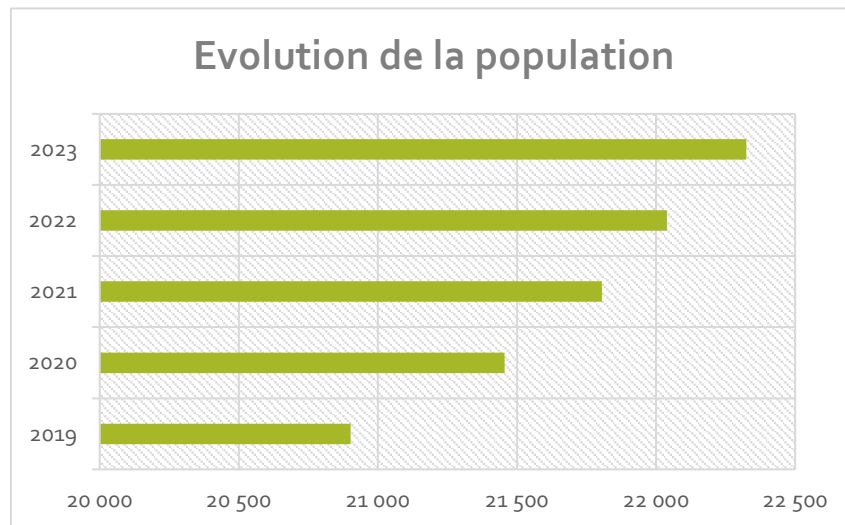
De l'océan vers l'estuaire en sud Médoc



Le territoire de la Communauté de Communes Médullienne s'étend sur 10 communes pour 22 324 habitants en 2023.

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Population INSEE municipale*	20 902	21 456	21 806	22 039	22 324
Ecart N-1		2,65%	1,63%	1,07%	1,29%

*Fiche DGF 2023



La population du territoire a augmenté de 1,29 % en 2023. Après un ralentissement, la population augmente de nouveau, faisant de ce territoire un secteur dynamique aux portes de la Métropole Bordelaise.

6) LA COLLECTE EN PORTE A PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

A) LE SCHEMA DE COLLECTE

COLLECTE EN PORTE A PORTE

Flux	Contenant	Fréquence
Ordures ménagères	Bac noir 	1 fois par semaine
Multimatériaux Emballages recyclables + papier <i>Bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, barquettes, pots et films en plastique, briques alimentaires, cartonnettes, papier</i>	Bac jaune 	1 fois toutes les 2 semaines



Les bacs des professionnels soumis à la redevance spéciale sont identifiés par un macaron pour la collecte des déchets.

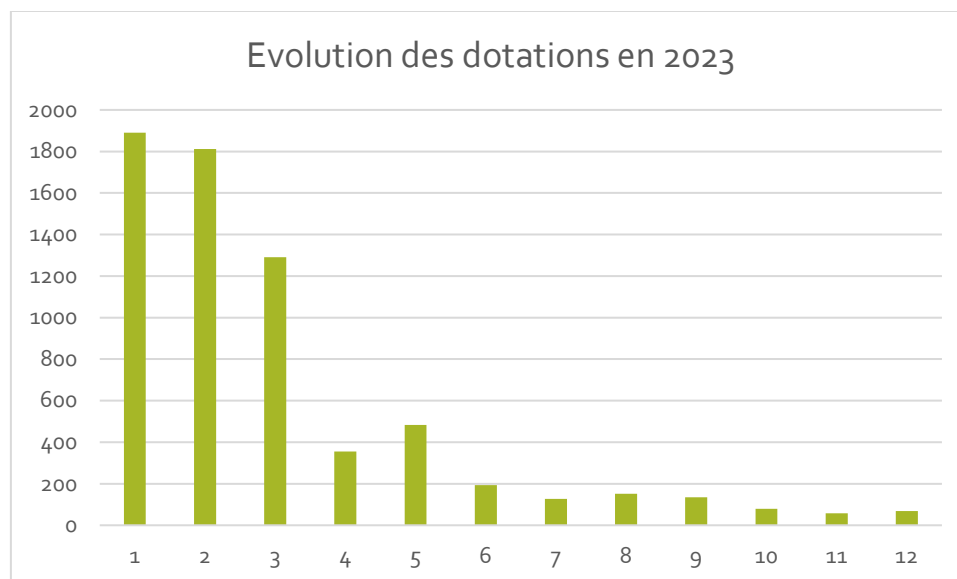
COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Flux	Contenant	Fréquence
Ordures ménagères	33 bornes 	1 fois par semaine
Multimatériaux Emballages recyclables + papier <i>Bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, barquettes, pots et films en plastique, briques alimentaires, cartonnettes, papier</i>	28 bornes 	1 fois par semaine
Verre	98 bornes  	1 à 2 fois par mois
Textiles	16 bornes 	1 à 2 fois par mois

B) LA LIVRAISON EN REGIE DES BACS

TABLEAU DES DOTATIONS DE CONTENEURS EFFECTUÉES PAR MOIS

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Nombre de dotation	1 890	1 812	1 290	355	483	194	127	151	135	80	57	69	6 643



Nous observons une augmentation des dotations de bacs sur le 1^{er} trimestre. Cela est lié à la distribution massive de bacs à couvercle jaune dans le cadre de la conteneurisation du flux multimatériaux (déchets recyclables).

Le prestataire, la société ELISE, a livré un total de 5 500 bacs au cours du premier semestre de 2023, dont 4 500 au cours du premier trimestre.

En parallèle, les services techniques de la CDC ont continué d'effectuer les interventions du type nouvelle habitation, remplacement de bac cassé, échange de bacs, ...

TABLEAU DU NOMBRE D'INTERVENTIONS RÉALISÉES EN 2023

Type d'intervention	Interventions réalisées
Dotations	6 643
Echanges	275
Retraits	409
TOTAL	7 327

Au total, 7 327 interventions ont été réalisées en 2023. La distribution des nouveaux bacs destinés à recevoir les déchets recyclables représente la majorité des interventions.

C) LES FILIERES DES DECHETS COLLECTES

Matériaux	Flaconnage en plastique	Films, pots et barquettes en plastique	Boîtes métalliques	Briques alimentaires	Papier/cartons
Traitement	RECYCLAGE				RECYCLAGE
Filières	VALORPLAST	CITEO	AFFIMET/ARCELOR	REVIPAQ	SABATIER

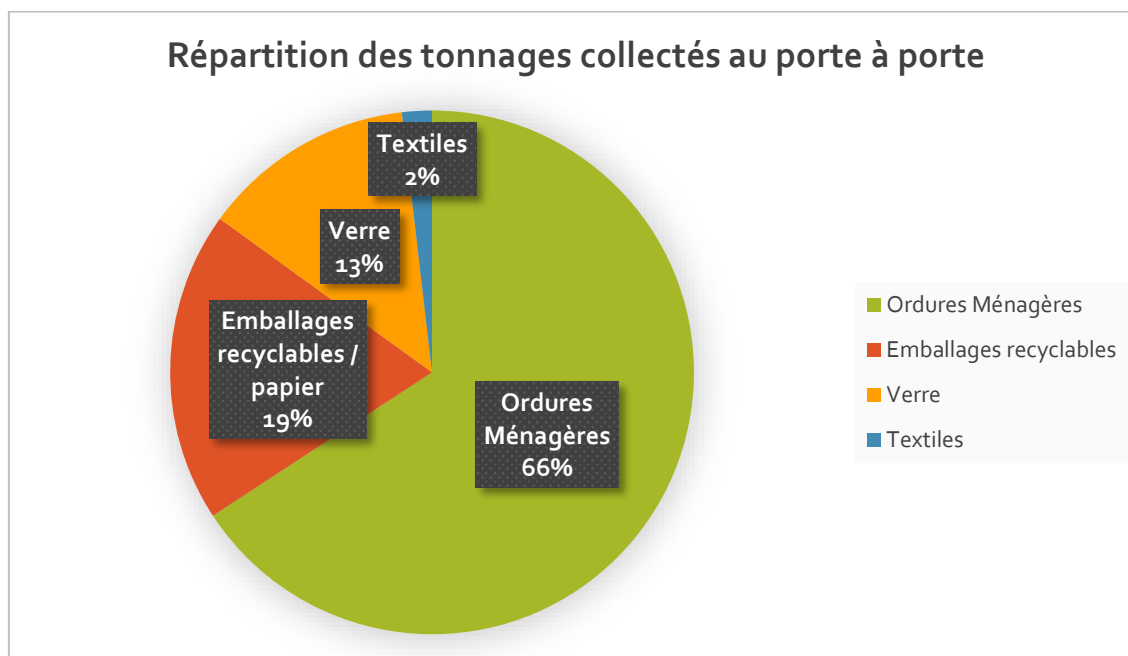
Matériaux	Ordures ménagères Résiduelles	Verre	Textiles
Traitement	Valorisation énergétique	RECYCLAGE	RECYCLAGE/REEMPLOI
Titulaire	SOVAL*	OI Manufacturing	ACTIFRIP

*SOVAL : L'Unité de Valorisation Énergétique de Cenon valorise sous forme d'électricité et de chaleur la fraction non recyclable des déchets ménagers.

D) LES TONNAGES COLLECTES

	Ordures Ménagères	Multimatériaux*	Verre	Textiles	TOTAL
TONNAGES COLLECTES (en tonnes)	4 589	1 339	920	129	6 977
REPARTITION	65,78%	19,19%	13,19%	1,84%	100%

*Multimatériaux (Emballages recyclables + papier) : Bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, barquettes, pots et films en plastique, briques alimentaires, cartonnets, papier.





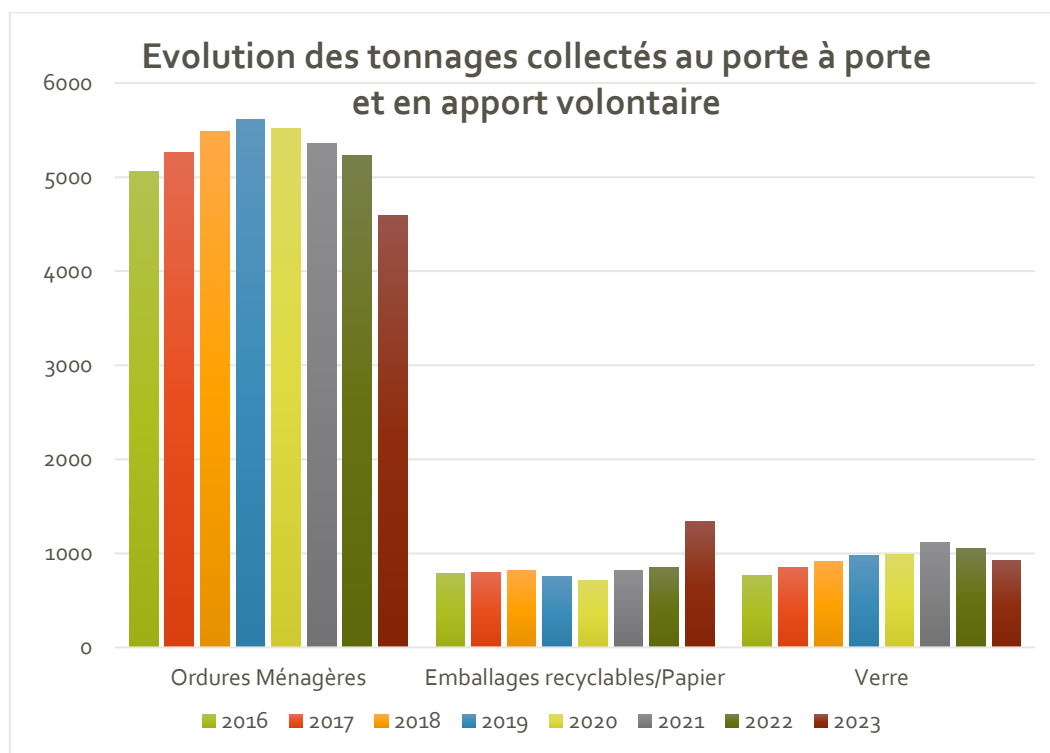
Le flux des ordures ménagères est le flux majoritaire ; il représente 66 % du flux des déchets en porte à porte et en apport volontaire.

Cependant, en 2022, ce flux représentait 72 % des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire.

Les choix d'effectuer la conteneurisation du flux multimatériaux en même temps que le passage aux Extensions des consignes de tri a permis à la CDC de baisser le tonnage d'ordures ménagères grâce à un meilleur tri des usagers.

Pour preuve, le flux des déchets recyclables représentait 12 % des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire alors qu'en 2023 il représentait 19%.

Evolution des tonnages collectés au porte à porte	Ordures Ménagères	Emballages recyclables/Papier	Verre	Textiles	TOTAL
2016	5 055	791	765	78	6689
2017	5 259	794	851	66	6 969
2018	5 483	819	915	87	7 304
2019	5 611	757	977	72	7 417
2020	5 522	713	986	32	7 253
2021	5 358	815	1 115	61	7 349
2022	5 233	851	1 054	95	7 233
2023	4 589	1 339	920	129	6 977
VARIATION 2023/2022	-12%	57%	-13%	35%	-4%



Malgré l'augmentation de la population (+1,29%), les tonnages de déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire, tous flux confondus, ont baissé de 4%.

Pour la 4^{ème} année consécutive, nous enregistrons une baisse du tonnage collecté d'Ordures Ménagères. De moins en moins de déchets non recyclables sont collectés en porte à porte.

En parallèle, le tri des emballages recyclables progresse d'année en année. En 2023, ce flux a progressé de 57 % : augmentation importante due à la conteneurisation de ce flux et à la mise en place des Extensions de Consignes de Tri des plastiques.

La collecte des textiles a également progressé, plus de 100 tonnes collectées cette année soit une augmentation de 35% comparé à 2022.

A contrario, le tonnage de verre collecté baisse et passe en dessous des 1 000 tonnes par an (baisse de la consommation de vin).

7) LES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Deux déchetteries sont implantées sur le territoire communautaire :

- Castelnau-de-Médoc au lieu-dit "Mont d'Or"
- Le Porge au lieu-dit "Les Landes de Saumos".

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DU PORGE

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De septembre à avril inclus	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mai à août inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE CASTELNAU DE MÉDOC

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De novembre à février inclus	14h/17h 30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mars à octobre inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

TYPLOGIE DES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS EN DÉCHETTERIE

DECHETS ACCEPTES		DECHETS INTERDITS
<p><u>DANS LES BENNES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartons • Journaux, magazines • Ferraille, fonte, métaux bidons métalliques vides • Déchets végétaux : tontes de gazon, branchage, tailles • Encombrants • Matières plastiques • Gravats inertes • Bois • Mobilier 	<p><u>DANS LES CONTENEURS SPECIFIQUES DISPOSES SUR LA PLATE-FORME :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Huiles minérales • Huiles végétales • Batteries • Déchets Ménagers Spéciaux : piles, produits de jardin, peintures, solvants... • Capsules Nespresso • Pneumatiques • Déchets Electriques et Electroniques • Radiographies 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordures ménagères • Déchets toxiques, corrosifs et radioactifs • Déchets d'abattoirs • Déchets industriels • Déchets hospitaliers et médicaux (DASRI) • Carcasses de voitures ou de camions • Amiante • Extincteurs

A) GESTION DES ACCES

Il existe 2 types de cartes d'accès :

- Carte d'accès pour les particuliers (délivrée en mairie)
- Carte PROPASS pour les professionnels (délivrée en déchetterie)

LES TYPES D'USAGERS ET LA TARIFICATION

Type d'usagers	Type de déchet	Tarif
Ménage	Tous types de déchets	Gratuit
Administration / commerce / professionnels du territoire	Carton/papier ou ferraille	Gratuit
Administration / commerce / professionnels du territoire et hors territoire	Tous types de déchets (hors carton/papier et ferraille)	16€ le passage via carte PROPASS

B) LES FILIERES DES DECHETS COLLECTES EN DECHETTERIE

Flux de déchets	Prestataire de collecte	Prestataire de Traitement	Type de Traitement
Encombrants	VEOLIA	SOVAL	Enfouissement
Déchets verts		SUEZ Organique	Valorisation Organique
Bois		VEOLIA	
Ferraille		DECONS	RECYCLAGE
Cartons		SMURFIT	
Gravats		SUEZ BTP	
Papier		TRIGIRONDE	
DDS*	PENA	SIAP	Valorisation énergétique
Batteries		PENA	RECYCLAGE
Huiles minérales		SEVIA	RECYCLAGE
Huiles végétales	VALOPREST		RECYCLAGE
DEEE**	ENVIE		RECYCLAGE
Cartouches d'encre	COLLECTORS		RECYCLAGE
Capsules NESPRESSO	VAL +	VEOLIA	RECYCLAGE
Piles/accumulateurs	SCRELEC	PAPREC D3E	RECYCLAGE
Mobilier	VEOLIA		RECYCLAGE
Pneumatique	ALCYON		RECYCLAGE

*DDS : déchets diffus spécifiques (peintures, solvant, produit chimique...)

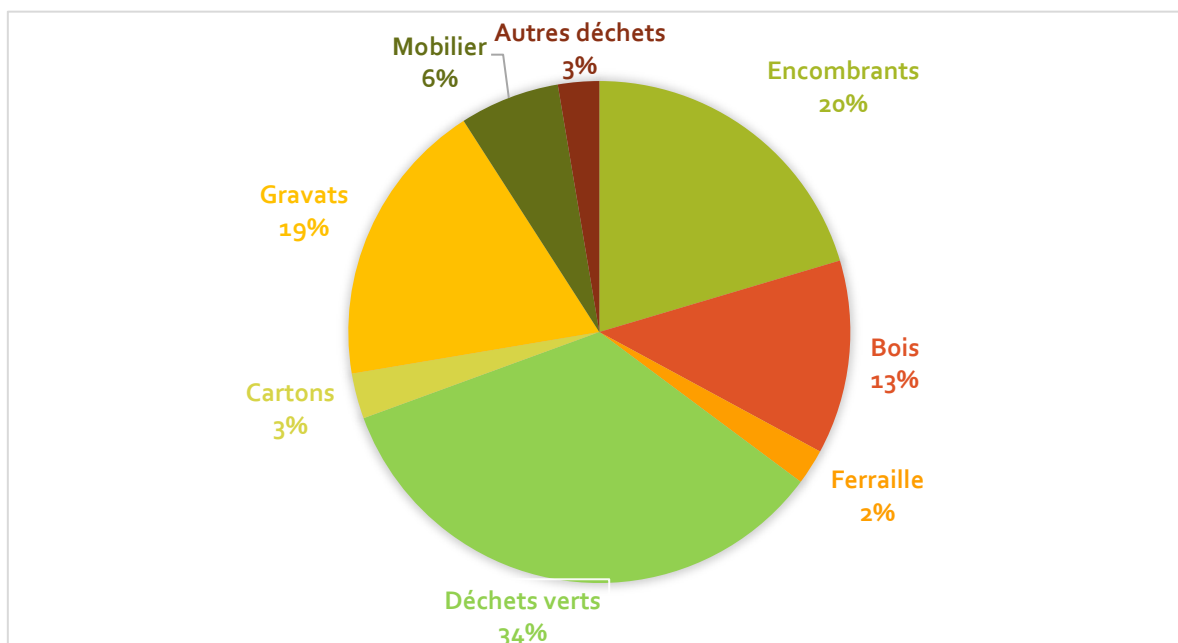
**DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs, ...)

C) LES QUANTITES DE DECHETS COLLECTES SUR LES DECHETTERIES

	Déchetterie Castelnau de Médoc	Déchetterie Le Porge	TOTAL
Encombrants	1 398,24	501,38	1 899,62
Bois	758,26	405,00	1 163,26
Ferraille	132,86	79,82	212,68
Déchets verts	2 401,46	786,69	3 188,15
Cartons	202,20	69,96	272,16
Gravats	1 244,84	483,40	1 728,24
Mobilier	427,99	171,68	599,67
DEEE**	109,21	49,80	159,01
DDS*	38,11	11,64	49,75
Huiles minérales	13,40	5,38	18,78
Pneumatiques	9,15	7,42	16,57
Huiles alimentaires	0,78	0,79	1,56
Radiographies	0,14	-	0,14
Piles	0,59	0,29	0,88
Cartouches d'encre	0,07	0,03	0,11
TOTAL	6 737,31	2 573,28	9 310,59
TOTAL hors gravats	5 492,47	2 089,88	7 582,35

*DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,)

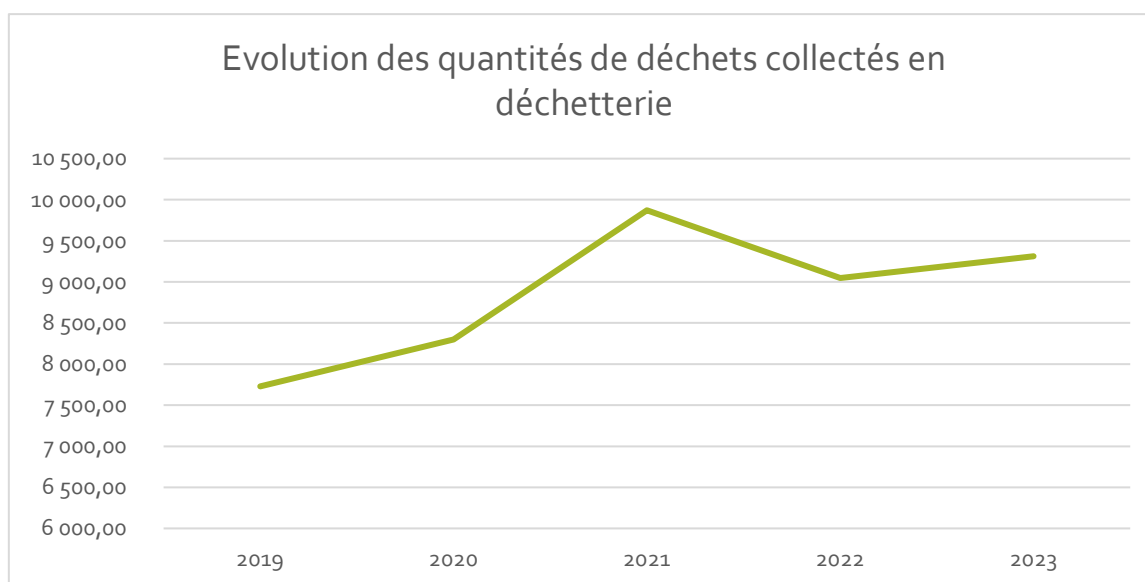
**DDS : déchets diffus spécifiques (peintures, solvant, produit chimique,)



Les déchets verts représentent un tiers des déchets collectés. Avec les encombrants, les gravats et le bois, ils sont majoritaires et représentent 86% du tonnage collecté.

D) EVOLUTION DES QUANTITES DE DECHETS COLLECTES SUR LES DECHETTERIES

	2019	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/2022
Déchets collectés en tonne	7 728,67	8 300,63	9 871,58	9 047,11	9 310,59	3%



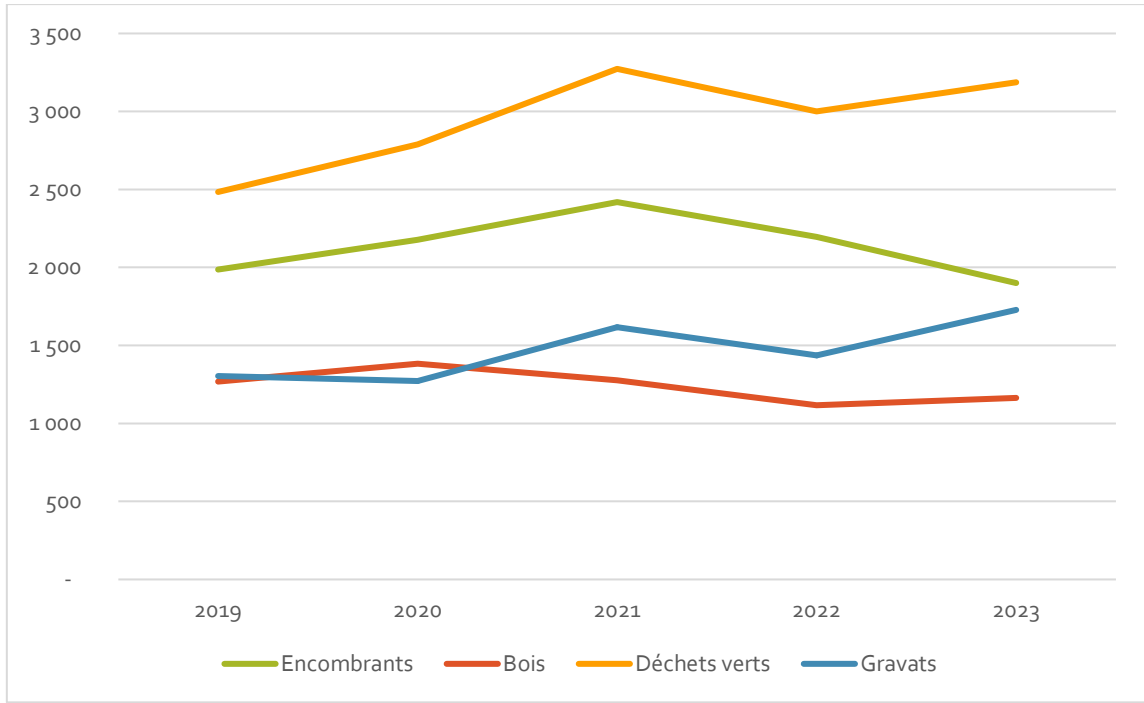
Le tonnage de déchets collectés en déchetterie augmente d'année en année.

L'année 2021 marque l'après-COVID avec la reprise de la construction et la réalisation de travaux. Cela explique le pic de déchets collectés en déchetteries.

Cependant, hormis l'année 2021, la hausse reste régulière depuis plusieurs années.

E) EVOLUTION DES PRINCIPAUX DECHETS COLLECTES SUR LES DECHETTERIES

	2019	2020	2021	2022	2023	Ecart 2023/2022
Encombrants	1 986	2 177	2 419	2 196	1 900	-13%
Bois	1 268	1 383	1 276	1 117	1 163	4%
Déchets verts	2 484	2 790	3 273	3 000	3 188	6%
Gravats	1 304	1 272	1 617	1 436	1 728	20%
Mobilier	-	36	496	565	600	6%
TOTAL	7 042,00	7 658,36	9 081,00	8 313,86	8 579,00	3%



Les déchets verts et les gravats sont les 2 flux qui connaissent une croissance continue depuis plusieurs années.

Le tonnage d’encombrant a connu une baisse significative en 2023. C’est le signe d’une meilleure sensibilisation réalisée par les gardiens et, de ce fait, d’un meilleur tri de la part des usagers.

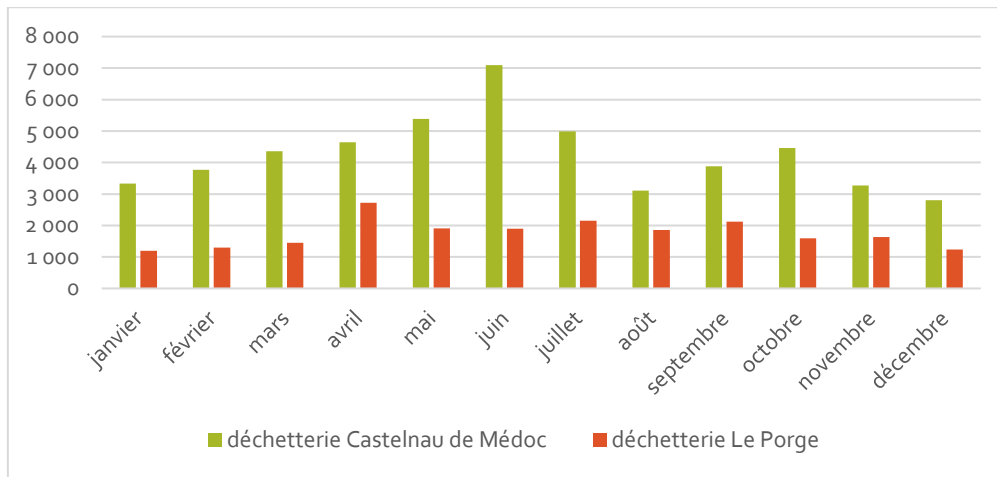
La quantité de bois collecté en déchetterie est en baisse continue, cela depuis la mise en place de la REP mobilier en 2020.

F) FREQUENTATION DES DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

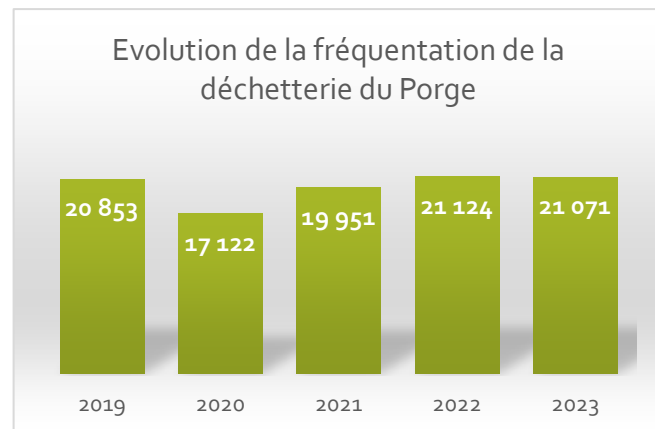
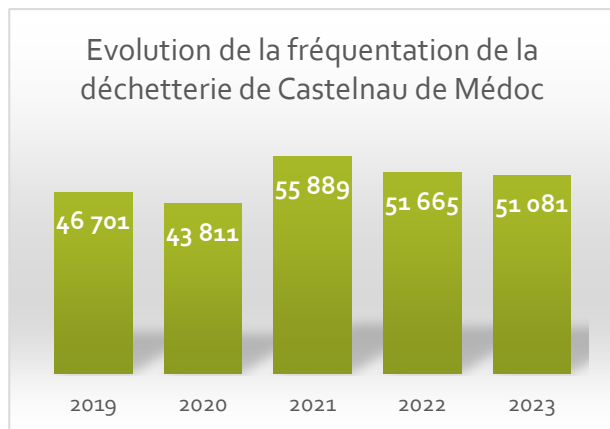
FRÉQUENTATION ANNUELLE DES DÉCHETTERIES (EN NOMBRE DE PASSAGES)

2023	Déchetterie Castelnau de Médoc	Déchetterie Le Porge	TOTAL
TOTAL	51 081	21 071	72 152

FRÉQUENTATION MENSUELLE DES DÉCHETTERIES (EN NOMBRE DE PASSAGES)



EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES DÉCHETTERIES (EN NOMBRE DE PASSAGE)



La fréquentation des déchetteries reste stable depuis 2 ans aux alentours de 72 000 visiteurs par an. Auparavant, il y avait une baisse due au COVID en 2020 puis une hausse de fréquentation l'année suivante (reprise construction et travaux).

Les tonnages augmentent malgré la légère baisse de fréquentation (72 789 visiteurs en 2022 contre 72 152 en 2023). Les usagers amènent donc plus de déchets par passage (professionnels ?).

8) LA PRODUCTION DE DECHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEDULLIENNE

A) EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS

	2019	2020	2021	2022	2023	Ecart N-1
Tonnage collecté en Porte à Porte et Apport Volontaire en tonnes	7417	7253	7349	7233	6977	-1,58%
Tonnage collecté en déchetteries en tonnes HORS GRAVATS	6425	7027	8255	7611	7582	-7,80%
TOTAL hors gravats	13842	14280	15604	14844	14559	-4,87%
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*	355	338	337	328	313	-2,62%
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*(hors gravats)	307	328	379	345	340	-8,78%
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.* (hors gravats)	662	666	716	674	652	-5,88%

*La population prise en compte est la population INSEE municipale issue des fiches DGF annuelles

Depuis 2022, la production de déchets par habitant est en baisse que ce soit au niveau des collectes, porte à porte et apport volontaire, mais aussi des déchetteries.

En cause l'inflation ? Causée par l'évolution des prix des biens alimentaires et l'énergie, l'inflation persistante a des conséquences notables sur la consommation des ménages.

B) COMPARATIF PAR RAPPORT AUX MOYENNES DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

	CDC Médullienne	Moyenne Gironde*
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.	313	337
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab. (avec gravats)	417	288
Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.	730	625

* Source AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2022

Malgré la baisse de production, la **Communauté de Communes Médullienne reçoit encore énormément de déchets dans ses 2 déchetteries**. Il faut cependant noter que les déchetteries acceptent les professionnels ce qui explique que la production de déchets soit au dessus de la moyenne départementale.

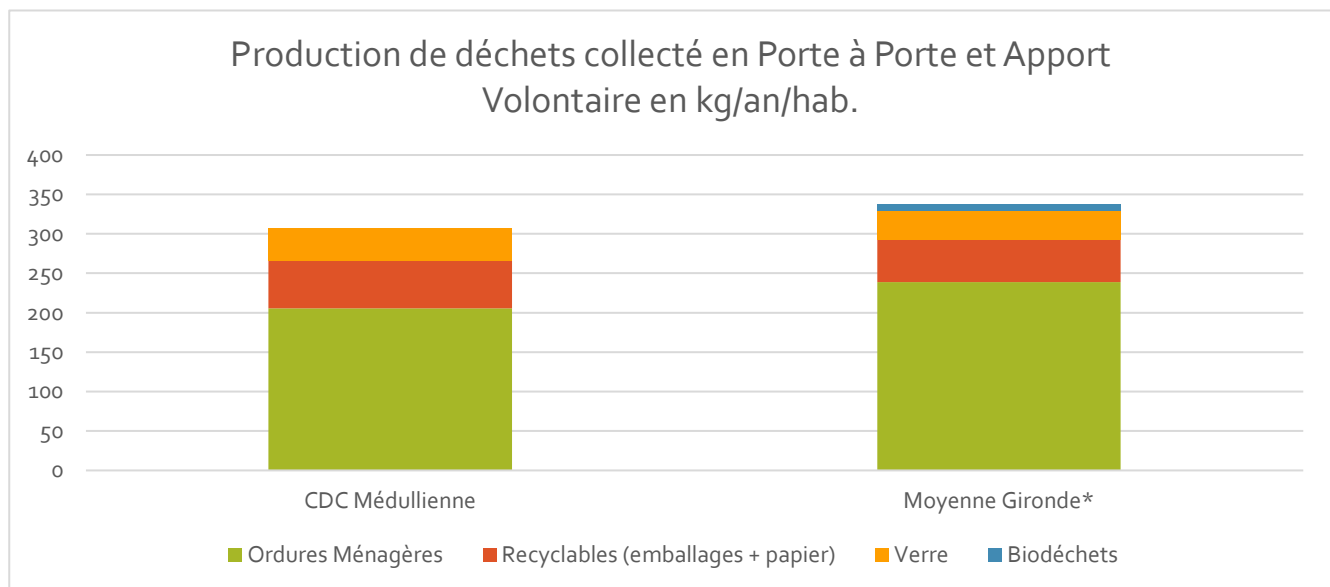
Pour limiter ce type d'apport, il est prévu d'actualiser le système de contrôle d'accès en 2024/2025.

Production des principaux déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab. en 2022 (hors textiles)		
	CDC Médullienne	Moyenne Gironde*
Ordures Ménagères	206	239
Recyclables (emballages + papier)	60	54
Verre	41	36
Biodéchets	0	8
TOTAL	307	337

* Source AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2022

La production de déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire de la CDC Médullienne est en dessous de celle du département de la Gironde. La généralisation du tri à la source des biodéchets en 2024 via le compostage individuel devrait encore diminuer ce chiffre.

En 2023, la conteneurisation du flux multimatériaux associé à l'extension des consignes de tri a permis d'augmenter les performances (60 kg/an/hab. en 2023 contre 39 kg/an/hab. en 2022).

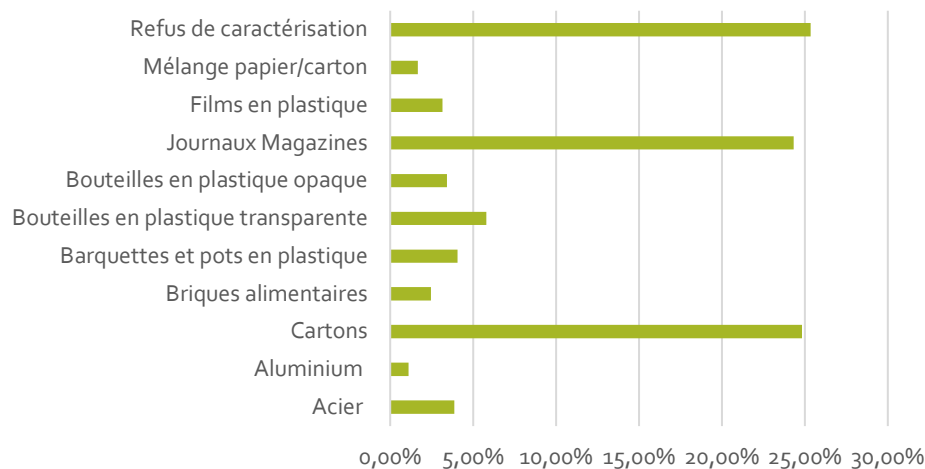


C) CARACTERISATION DES EMBALLAGES RECYCLABLES

LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DE 2023

Matières	Répartition
Acier	3,86%
Aluminium	1,11%
Cartons	24,82%
Briques alimentaires	2,45%
Barquettes et pots en plastique	4,05%
Bouteilles en plastique transparente	5,80%
Bouteilles en plastique opaque	3,42%
Journaux Magazines	24,33%
Films en plastique	3,16%
Mélange papier/carton	1,66%
Refus de caractérisation	25,35%
TOTAL	100,00%

Composition des déchets recyclables collectés



Le taux de refus constaté dans le flux multimatériaux de la CDC Médullienne est élevé. Il correspond cependant à la moyenne observée au niveau de la SPL TRIGIRONDE composée de 7 collectivités.

L'objectif est d'abaisser ce taux à 20 % dans les prochaines années en mettant en place une stratégie de sensibilisation des usagers en partenariat avec le prestataire de collecte.

D) LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

DÉCHETS ORIENTÉS VERS UNE VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE

	Déchetterie	Collecte PAP et AV	TOTAL
Déchets collectés (en tonne)	9 310,59	6 976,62	16 287,205
Déchets valorisés (en tonne)	7 410,97	6 976,62	14 387,585

TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	Tonnage collecté CDC Médullienne	Taux de valorisation CDC Médullienne	Taux de valorisation Gironde
Recyclage matière	6 560,68	40%	26%
Recyclage organique	3 188,15	20%	19%
Valorisation énergétique	4 638,75	28%	34%
TOTAL	14 387,59	88%	79%

La Communauté de Communes Médullienne a un taux de valorisation de 88%.

En 2023, ce bon résultat s'explique par :

- La diminution importante des encombrants notamment grâce au développement des filières REP,
- La diminution des ordures ménagères collectés en raison notamment du changement de mode de collecte du flux multimatériaux.

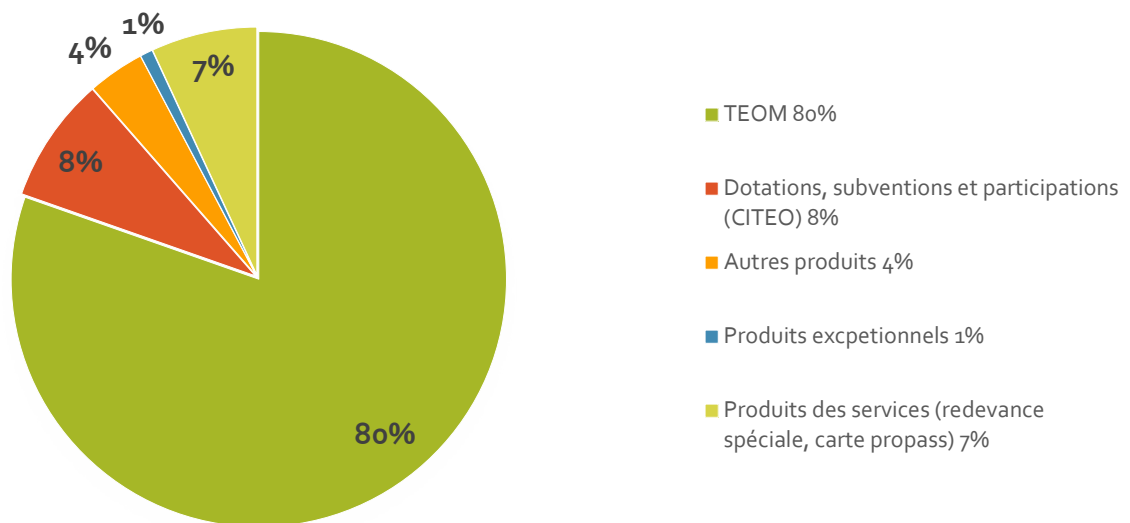
9) LE BUDGET « ORDURES MENAGERES »

A) REPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1. REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	Répartition	Montant
TEOM	80%	3 658 806,00
Dotations, subventions et participations (CITEO)	8%	373 372,58
Autres produits	4%	168 427,38
Produits exceptionnels	1%	37 184,08
Produits des services (redevance spéciale, carte propass)	7%	314 683,25
TOTAL		4 552 473,29

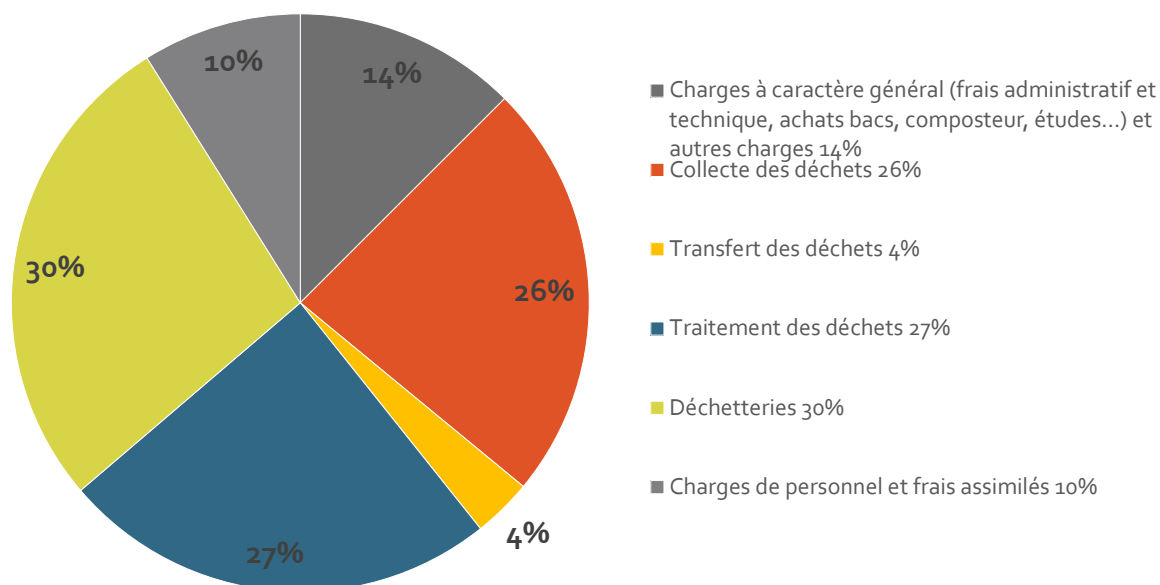
Répartition des recettes de fonctionnement



2. REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Répartition	Montant
Charges à caractère général (frais administratif et technique, achats bacs, composteur, études...) et autres charges	14%	542 680,06
Collecte des déchets	26%	1 018 476,30
Transfert des déchets	4%	144 010,86
Traitement des déchets	27%	1 061 898,91
Déchetteries	30%	1 186 969,15
Charges de personnel et frais assimilés	10%	386 615,96
		3 954 035,28

Répartition des dépenses de fonctionnement



B) LE COUT DES MARCHES DE GESTION DES DECHETS

1. DEPENSES LIEES AUX MARCHES DE GESTION DES DECHETS

Le marché de collecte, transfert/transport et de gestion des déchetteries a été attribué à VEOLIA pour une durée de 7 ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2029.

En parallèle, un marché alloti pour le traitement des déchets ménagers et assimilés a été attribué à différents prestataires pour une durée de 4ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Les différents lots ont été ainsi attribués :

Prestation	Attributaire
Le traitement des ordures ménagères résiduelles et des encombrants	SOVAL
La valorisation des ferrailles	Etablissement DECONS
La valorisation du carton collecté en déchèterie	GREEN RECUPERATION
La valorisation des déchets verts	SUEZ
L'enlèvement et la valorisation des huiles alimentaires	VALOPREST
La valorisation du bois	VEOLIA PROPRETE AQUITAINE
Le traitement des gravats	SUEZ RV SUD OUEST
L'enlèvement et le traitement des déchets dangereux, batterie, huile minérale	PENA ENVIRONNEMENT

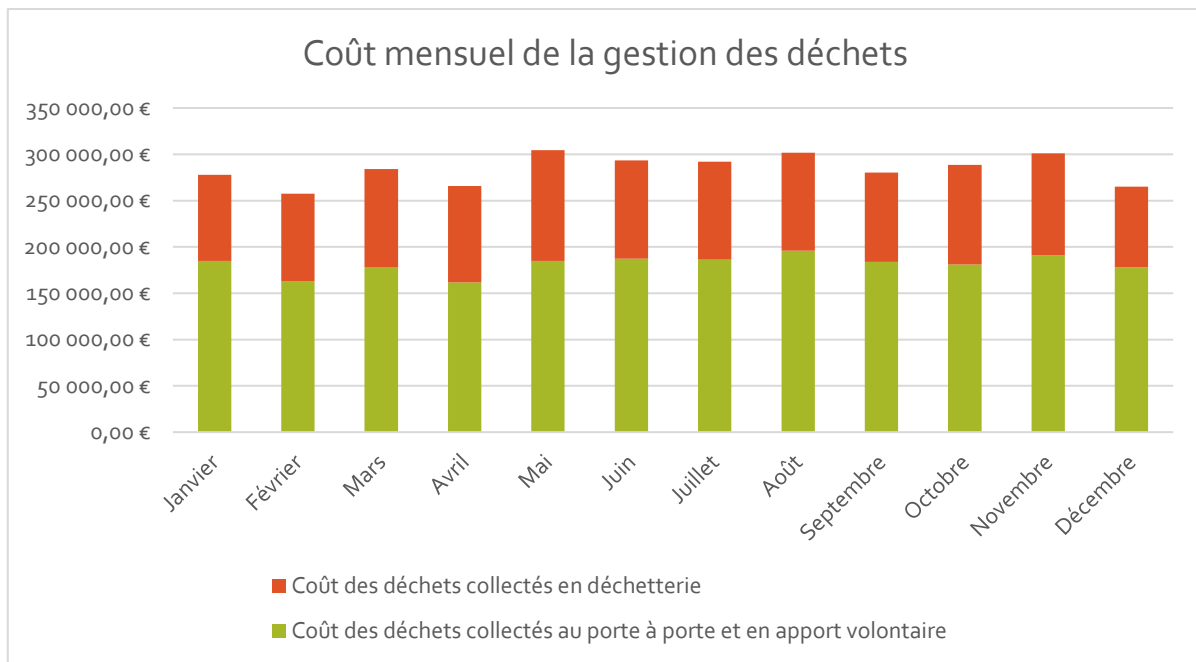
Le traitement du flux multimatériaux (emballages recyclables et papier) est effectué par la Société Publique Locale TRIGIRONDE dont la CDC Médullienne est actionnaire.

En 2023, le centre de tri de TRIGIRONDE n'étant pas opérationnel, le tri du multimatériaux a été réalisé en prestation dans les centres de tri Veolia à Laluque, Paprec à Illats et Véolia à Bègles.

COÛT ANNUEL DE LA GESTION DES DÉCHETS

	Coût des déchets collectés au porte à porte et en apport volontaire	Coût des déchets collectés en déchetterie	TOTAL
Janvier	188 976,10 €	88 788,28 €	277 764,38 €

Février	166 739,18 €	90 5	
Mars	182 290,14 €	101	
Avril	165 861,62 €	99 721,82 €	265 583,44 €
Mai	188 838,04 €	115 736,69 €	304 574,73 €
Juin	191 414,73 €	101 962,13 €	293 376,87 €
Juillet	190 335,57 €	101 721,75 €	292 057,32 €
Août	200 015,41 €	101 522,51 €	301 537,93 €
Septembre	187 755,01 €	92 490,05 €	280 245,06 €
Octobre	185 011,62 €	103 498,55 €	288 510,17 €
Novembre	195 022,80 €	105 964,70 €	300 987,50 €
Décembre	182 125,83 €	83 041,23 €	265 167,06 €
Total HT	2 224 386,07 €	1 186 969,15 €	3 411 355,22 €
Total TTC	2 404 286,55 €	1 267 126,63 €	3 671 413,18 €



COÛT ANNUEL DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

	TOTAL COLLECTE PAP*	TOTAL COLLECTE PAV**	Exploitation du quai de transfert	TOTAL TRANSPORT OM + VERRE	TOTAL TRAITEMENT OM + Déchets Recyclables	TOTAL
Janvier	73 143,17	10 065,68	4 094,58	7 840,37	93 832,30	188 976,10
Février	73 143,17	10 065,68	4 094,58	6 386,48	73 049,27	166 739,18
Mars	73 143,17	10 065,68	4 094,58	8 063,94	86 922,77	182 290,14
Avril	73 143,17	10 065,68	4 094,58	6 401,81	72 156,38	165 861,62
Mai	73 143,17	10 065,68	4 094,58	8 110,37	93 424,24	188 838,04

Jun	73 143,17	10 065,68	4 094,58	11 682,9		
Juillet	76 068,89	10 468,31	4 094,58	7 977,53		
Août	76 068,89	10 468,31	4 094,58	9 228,51	100 155,12	200 015,41
Septembre	76 068,89	10 468,31	4 094,58	7 604,73	89 518,50	187 755,01
Octobre	76 068,89	10 468,31	4 094,58	7 943,57	86 436,27	185 011,62
Novembre	76 068,89	10 468,31	4 094,58	6 925,26	97 465,77	195 022,80
Décembre	76 068,89	10 468,31	4 094,58	6 710,37	84 783,68	182 125,83
Total en euros HT	895 272,36	123 203,94	49 134,96	94 875,90	1 061 898,91	2 224 386,07
Total en euros TTC	967 394,84	132 917,76	51 837,38	103 605,93	1 148 530,64	2 404 286,55

*PAP : Point d'apport volontaire

**PAV : Point d'Apport Volontaire

COÛT ANNUEL DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

	Exploitation des déchetteries	TOTAL DECHETTERIE Le Porge	TOTAL DECHETTERIE Castelnau	TOTAL
Janvier	40 671,67	14 221,43	33 895,19	88 788,28
Février	40 671,67	12 095,26	37 832,10	90 599,03
Mars	40 671,67	16 379,17	44 871,58	101 922,42
Avril	40 671,67	16 051,06	42 999,09	99 721,82
Mai	40 671,67	18 935,81	56 129,21	115 736,69
Juin	40 671,67	18 280,97	43 009,49	101 962,13
Juillet	40 671,67	18 429,79	42 620,28	101 721,75
Août	40 671,67	13 289,75	47 561,09	101 522,51
Septembre	40 671,67	13 752,97	38 065,40	92 490,05
Octobre	40 671,67	17 516,59	45 310,29	103 498,55
Novembre	40 671,67	21 774,97	43 518,06	105 964,70
Décembre	40 671,67	11 192,25	31 177,31	83 041,23
Total en euros HT	488 060,04	191 920,01	506 989,09	1 186 969,15
Total en euros TTC	514 903,34	206 179,01	546 044,28	1 267 126,63

2. EVOLUTION DU COÛT DES MARCHES

	2022	2023	Ecart 2022/2023
Coût des déchets collectés au porte à porte et en apport volontaire	1 863 422,75 €	2 224 386,07 €	19%
Coût des déchets collectés en déchetterie	957 811,84 €	1 186 969,15 €	24%
Total en euros HT	2 821 234,59 €	3 411 355,22 €	21%
Total en euros TTC	3 040 371,58 €	3 671 413,18 €	21%

Le coût des nouveaux marchés est de 3 671 413,18 € TTC. Par rapport aux précédents marchés et au coût de 2022, il a connu une augmentation de 21%.

Plusieurs raisons expliquent ce différentiel conséquent :

Inflation, coût de traitement et contraintes environnementales

Les collectivités en charge du service public de gestion des déchets sont frappées de plein fouet par l'augmentation des coûts, et notamment par la hausse des prix de l'énergie avec des répercussions à la fois sur le traitement avec la hausse des prix du gaz et de l'électricité, mais également sur la collecte, en raison notamment de l'augmentation du prix du carburant.

A cela, s'ajoute l'augmentation significative de la TGAP (Taxe Générale sur les activités polluantes) qui vient impacter de manière significative les coûts de traitement : augmentation de 19 % du coût de traitement des ordures ménagères et de 17% du coût des encombrants.

Nouvelles bennes de collecte au biocarburant

Comparé au précédent marché de collecte, il a été demandé au titulaire d'investir dans de nouvelles bennes de collecte. Ces investissements sont répercutés dans les coûts de collecte.

Ce sont 2 nouvelles bennes fonctionnant au biocarburant (HVO/XTL) qui assurent la collecte sur le territoire de la Médullienne. Le biocarburant, plus cher que le diesel traditionnel, réduit les émissions de gaz à effet de serre de 90%.

Exploitation des déchetteries

Le coût d'exploitation des déchetteries a considérablement augmenté. Cela est dû à plusieurs raisons : De nouveaux tris (tri des huisseries et du polystyrène), des investissements (caisson Réemploi, garde-corps et nouvelle signalétique), et le renforcement du nettoyage des sites en particulier la remise en état après dégradations suite aux vols réguliers (plus de moyens humains).

C) COÛTS DÉTAILLÉS PAR HABITANT ISSUS DE LA MATRICE DES COÛTS

La matrice des coûts est l'outil d'évaluation central du dispositif de suivi et de pilotage des coûts du service public de gestion des déchets (SPGD) des collectivités en France.

Année 2023 Montants HT par habitant	Flux de déchets					Total	
	Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte			
	Porte-à-porte	Apport volontaire	Porte-à-porte	Apport volontaire			
Coût complet*	60,0	7,6	4,3	49,2	33,8	65,3	220,2
Coût aidé** HT	59,6	7,4	2,6	28,3	18,2	62,2	159,0
TVA acquittée	5,4	0,6	0,2	2,5	1,4	3,9	12,4
Coût aidé** TTC	65,0	8,1	2,7	30,8	19,7	66,1	171,4

Coût complet* : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.

Coût aidé** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestation à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filiales à responsabilité élargie des producteurs/REP) et les

aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité. Il est gén
rapprocher du niveau de financement et présenter aux usagers la structure des coûts à f

	Flux de déchets					Total	
	Ordures ménagères résiduelles		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte			
	Porte-à-porte	Apport volontaire	Porte-à-porte	Apport volontaire			
Coût aidé TTC 2022	64,8	4,4	1,7	14,5	2,4	55,1	142,9
Coût aidé TTC 2023	65,0	8,1	2,7	30,8	19,7	66,1	171,4
Ecart en € TTC	0,13	3,7	1,0	16,3	17,3	11,0	28,5

D) RECETTES LIEES A LA REVENTE DES MATERIAUX

	VENTE DES MATERIAUX (TTC en euros)				
	2019	2020	2021	2022	2023
Carton déchetterie	14 568	14 856	16 681	16 169	16 274
Papier	18 707	11 932	16 537	27 049	26 100
Ferraille	6 139	5 229	13 178	14 157	36 357
Batterie	4 430	507	0	70	0
Mélange papier/carton					1 679
Carton	9 605	3 138	30 909	26 295	14 038
Briques alimentaires	137	163	137	247	124
ALU	1 640	924	3 506	3 667	5 173
ACIER	4 542	2 410	5 943	2 761	10 560
Plastiques*	23 971	10 637	22 189	42 907	22 207
Verre	27 013	22 487	24 260	28 594	27 435
TOTAL	110 752	72 283	133 340	161 916	159 947

*PEHD, PET Clair et PET foncé sont les résines plastiques qui composent les bouteilles et flacons en plastique recyclables.

En 2023, nous observons une stabilité des recettes dues à la revente des matériaux et, cela, malgré la volatilité des prix de reprise.

En effet, depuis 2021, les prix des matériaux sont pour certains en forte baisse, entraînant de fait une baisse des prix de reprise et donc moins de recettes pour les collectivités (plastique, carton, ...).

10) PREVENTION DES DECHETS

A) INFORMER ET SENSIBILISER AU TRI DES BIODECHETS


Pour répondre à l'obligation du tri à la source des biodéchets, la Communauté de Communes Médullienne a opté pour 2 solutions complémentaires :

- La généralisation du compostage individuel,
- La mise en service de point d'apport volontaire dans les centres-bourgs pour les usagers qui ne pourraient pas composter à leur domicile.

Des réunions publiques concernant l'organisation de ces nouveaux services ont eu lieu sur l'ensemble du territoire.

En amont des réunions, les habitants ont pu assister à des animations sur le compostage et pouvez également commander leur composteur.

Trions les biodéchets
RÉUNIONS
D'INFORMATION
À 19H



● HABITANTS DE BLANCHAC
> **MERC. 27 SEPT. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À BRACH**

● HABITANTS DE SAUMOS + LE TEMPLE
> **MARDI 3 OCT. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À SAUMOS**

● HABITANTS DE MOULIS
> **MERC. 4 OCT. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À MOULIS**

● HABITANTS D'AVENSAN + CASTELNAU DE MÉDOC
> **MARDI 7 NOV. 2023**
| **MOULIN DES JALLES À CASTELNAU**

● HABITANTS DE SALAUNES + SAINTE-HÉLÈNE
> **MARDI 14 NOV. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À SAINTE-HÉLÈNE**

● HABITANTS DE LE PORGE
> **MARDI 5 DÉC. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À LE PORGE**

● HABITANTS DE LISTRAC
> **MERC. 6 DÉC. 2023**
| **SALLE DES FÊTES À LISTRAC**

DÈS 18H30 VENEZ COMMANDER UN COMPOSTEUR (gratuit)


B) PREPARATION DE LA DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

La CDC Médullienne souhaite distribuer des composteurs bois et plastiques aux habitants de son territoire.

Les composteurs plastiques seront mis à disposition gratuitement et les composteurs bois avec une participation financière.


Un formulaire de demande a été mis en ligne sur le site de la Médullienne.

Fin 2023, plus de 1 500 ménages avaient effectué une demande de composteurs.



GRATUIT

-> soit en **PLASTIQUE RECYCLÉ & RECYCLABLE** de 345 L
Dimensions : L79 / I79 / H90



AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE
30€

-> soit en **BOIS TRAITÉ** de 303 L
Dimensions : L64 / I64 / H78

Source : Site internet www.cdcmduillienne.fr

OBJECTIFS DE DISTRIBUTION

	2024	2025	2026	TOTAL
Nombre de composteurs	2 500	1 250	500	4 250

ÉCOsystem' Médullienne

AGIR contre les
DÉCHETS trop
NOMBREUX

Réduire | Recycler | Réemployer

L'accompagnement de projet pour l'évolution des services de gestion et de valorisation des déchets



Nouvelle collecte en porte à porte et tri à la source des restes alimentaires avec 2 axes prioritaires de communication : proximité et simplicité.

Pilotage et mise en œuvre du plan de communication dédié, co-construit avec le service usagers en charge :

> Organisation, annonce et logistique pour les 7 réunions publiques pour les habitants : de septembre à décembre

- proposition aux élus d'un support visuel (powerpoint) et d'un discours + FAQ comme aides à la présentation avec des éléments de langage

- coordination pour la partie animation avec Eco-acteurs en Médoc et avec Veolia

- Relations presse (2 rendez-vous)

- Affiche globale et par commune pour annoncer les réunions publiques dont 2 format sucette pour les déchetteries

> Membre du groupe de travail « tri des biodéchets – volet composteurs individuels »

> Management fonctionnel avec les agents d'accueil et la chargée de mission « Biodéchets » dans le cadre de la Relations Usagers

> Rédactionnel mailings usagers et éléments de langage (réservation, mise à disposition, **attente**)





Conception et réalisation en interne de supports clés misant sur la proximité avec les usagers pour augmenter "la visibilité et l'appropriation des messages et changements" :

- déploiement de la marque de la politique publique : Ecosystem Médullienne
- habillage des Points d'apport volontaire des restes alimentaires



- calendrier de collecte 2023

2023
 Communauté de Communes Médullienne
 Calendrier de la collecte en porte à porte

Le 1^{er} avril 2023
LE BAC DE TRI
 Collecte une fois toutes les 3 semaines soit un maximum de 3 fois l'année.

POUR NOUS CONTACTER :
 adresse postale Médullienne en Ardennes
 14, rue de la Poste
 51200 Mézières
 de 9h à 18h du lundi au vendredi

Le jour de collecte
 Les Poirés, Le Temple et Salines : Zénith
 Brach, Bouchy, Mézières et Salines : Mézières
 Aumont et Moulin de Mézières : Mézières
 Carrières de Mézières : Mézières
 Carrières de Mézières : Mézières

LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES
 Collecte une fois toutes les 3 semaines.

TRIONS MEUX pour réduire la part des ordures qui se retrouvent dans le bac restes en 2023.

AVRIL	MAI	JUIN
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31

- macarons redevance spéciale pour les professionnels



- macarons « nouvelle collecte » pour les bacs de tri signalant le jour et la semaine de collecte avec des modèles différents pour chaque commune et leurs secteurs (habitants et pros)



- communiqués personnalisés pour chaque commune

Accompagnement sur les autres volets du service

- mise à jour de la cartographie PAV Castelnau-de-Médoc suite à deux extensions de secteurs + courrier
- phase 2 du plan de communications sur le tri des emballages et des papiers : conception, création en interne de 6 vidéos de sensibilisation + FAQ
- annonce des changements de collecte ou fermetures des déchetteries pour jours fériés
- annonce des changements d'horaires saisonniers des déchetteries ou pour alerte canicule
- annonce des nouvelles filières REP